

Commune de FRANCHELEINS

Compte rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal Du jeudi 4 novembre 2021 à 20h30

-+--+--+-

L'an deux mille vingt et un, le quatre novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de FRANCHELEINS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de M. LUX, maire.

Présents : Mme CHAUVOT Stéphanie, M. DEROCHE Christophe, Mme FANGET Laure (départ 22h40), Mme FARFOUILLON Brigitte, Mme Lauriane HYVERNAT, Mme JOUBERT Marie, Mme JOURDAN Sylvie, M. LUCENET Thierry, M. LUX Jean-Michel (pouvoir de M. VIVIEN-MAGNIEN), Mme MARCHE Nathalie, M. MOLLARD Philippe (arrivée à 20h50), Mme MOUCHETTE Sabrina, M. Sébastien MOYNE (pouvoir de M. GUIDE), M. NOTIN Guillaume, Mme PERRILLAT MANDRY Monique, M. ROLLET Mathieu,

Excusés : M. Hervé DESTHIEUX, M. GUIDE Julien (pouvoir à M. MOYNE), M. Johan VIVIEN-MAGNIEN (pouvoir à Jean-Michel LUX),

Mme Brigitte FARFOUILLON est désignée comme secrétaire de séance.

-+--+--+-

Approbation du précédent compte-rendu

Il n'y a pas de remarque sur le compte-rendu du précédent conseil. Il est donc approuvé à l'unanimité.

Panneaux lumineux

M. le Maire présente le devis pour un panneau reconditionné par l'entreprise Charvet pour un montant de 15420€HT, ainsi que pour les travaux de raccordement de celui-ci, estimés à 5735€ HT ainsi qu'environ 1300€ de raccordement Enedis.

Plusieurs voix s'élèvent pour indiquer qu'elles trouvent ça cher pour l'usage envisagé. Un panneau plus simple pourrait être étudié.

M. le Maire propose de mettre en place un groupe de travail afin d'étudier diverses possibilités et d'ajourner ce point.

Arrivée de M. MOLLARD.

Le groupe de travail « Numérique » comportera les membres suivants :

- MM. VIVIEN-MAGNIEN, CHAUVOT, MOYNE, NOTIN, GONNU, MARCHE.

Subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle que le détail des subventions et participations n'a pas été voté au printemps et demande à l'assemblée d'en fixer les montants pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- FIXE les subventions et participations pour l'année 2021 comme suit :

- Subventions

Associations communales (sous réserve d'avoir reçu le compte rendu et le bilan financier de la dernière assemblée générale)

Amicale Chasse de Francheleins : 200 €

Ça Bouge : 200 €

Gym Détente : 200 €

Club de l'Age d'Or : 200 €
Cochonnet de Francheleins : 200 €
Sou des Ecoles : 500 €

Autres associations

Académie de la Dombes : 50 €
Amicale Sapeurs-Pompiers : 120 €
A.D.A.P.E.I. de l'Ain : 400 €
Asso. Anciens Combattants : 50 €
A.D.M.R. St Trivier/Moignans : 500 €
La Croix Rouge Française : 200 €

- **Participations.**

RASED : 168€

Chambres des Métiers de l'Ain et du Rhône : 45 € par apprenti

Associations sportives et culturelles non utilisatrice de Visiosport : 12.50 € par enfant de moins de 18 ans, sur présentation d'un justificatif nominatif.

Compte Epargne Temps

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n°2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne temps dans la fonction publique territoriale ;

VU l'avis favorable du Comité Technique en date du 22 octobre 2021,

Le Maire indique qu'il est institué dans la collectivité de Francheleins un compte épargne-temps. Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Il est ouvert à la demande expresse, écrite, et individuelle de l'agent, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

Le nombre total de jours inscrits sur le CET ne peut excéder 60 ; l'option de maintien sur le CET de jours épargnés ne peut donc être exercée que dans cette limite. Les jours que l'agent a choisi de maintenir sur son CET pourront être utilisés sous forme de congés.

L'alimentation du compte épargne-temps doit être effectuée par demande écrite de l'agent avant la fin de chaque année civile.

Il indique que l'autorité territoriale est tenue d'ouvrir le CET au bénéfice du demandeur dès lors qu'il remplit les conditions énoncées ci-dessous. Les nécessités de service ne pourront lui être opposées lors de l'ouverture de ce compte mais seulement à l'occasion de l'utilisation des jours épargnés sur le compte épargne temps.

Il précise, dès lors, qu'il convient d'instaurer les règles de fonctionnement suivantes :

La collectivité ou l'établissement n'autorise pas l'indemnisation ou la prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle (RAFP) des droits épargnés. Dans ce cas, les jours accumulés sur le CET peuvent être utilisés uniquement sous forme de congés.

Il précise que les bénéficiaires de ce compte épargne temps sont les agents titulaires ou contractuels de la collectivité à temps complet ou à temps non complet.

Membres élus du CCAS

M. le Maire expose que suite à la démission de Mme Noëlle GIRARD du conseil municipal, l'assemblée est invitée à élire des membres complémentaires au conseil d'administration du CCAS parmi le Conseil Municipal. Mme GIRARD ayant émis le souhait de continuer à participer au CCAS comme membre désigné, il conviendrait d'élire 2 membres du conseil afin de respecter la parité de l'assemblée.

Après en avoir procédé à l'élection, est proclamée membre du conseil d'administration du CCAS :

- Mme FARFOUILLON Brigitte, conseillère municipale.

Commissions municipales

Suite à la démission de Mme Noëlle GIRARD du conseil municipal et à l'intégration de Mme Lauriane HYVERNAT, Monsieur le Maire invite l'assemblée à reconstituer les différentes commissions municipales.

Après en avoir procédé à l'élection, les commissions communales, dont M. le Maire est président de droit, sont constituées comme suit :

Commission Finances et gestion de la maison de l'Amitié

Vice-président : Jean-Michel LUX

Membres : Thierry LUCENET, Sabrina MOUCHETTE, Mathieu ROLLET, Stéphanie CHAUVOT, Philippe MOLLARD, Laure FANGET, M. Christophe DEROCHE.

Commission Communication et fleurissement

Vice-présidente : Stéphanie CHAUVOT

Membres : Christophe DEROCHE, Laure FANGET, Thierry LUCENET, Lauriane HYVERNAT, Monique PERRILLAT MANDRY, Johan VIVIEN MAGNIEN.

Commission Urbanisme et cimetières

Vice-président : Mathieu ROLLET

Membres : Brigitte FARFOUILLON, Marie JOUBERT, Sylvie JOURDAN, Thierry LUCENET, Nathalie MARCHE, Philippe MOLLARD, Guillaume NOTIN, Johan VIVIEN MAGNIEN.

Commission Bâtiments et développement durable

Vice-président : Christophe DEROCHE

Membres : Stéphanie CHAUVOT, Hervé DESTHIEUX, Julien GUIDE, Thierry LUCENET, Philippe MOLLARD, Guillaume NOTIN, Johan VIVIEN MAGNIEN.

Commission voirie - sentiers

Vice-président : Thierry LUCENET

Membres : Stéphanie CHAUVOT, Christophe DEROCHE, Hervé DESTHIEUX, Brigitte FARFOUILLON, Julien GUIDE, Sabrina MOUCHETTE, Sébastien MOYNE, Mathieu ROLLET.

Commission Scolaire

Vice-présidente : Sabrina MOUCHETTE

Membres : Stéphanie CHAUVOT, Marie JOUBERT, Sylvie JOURDAN, Nathalie MARCHE, Monique PERRILLAT MANDRY.

Commission Jeunesse

Vice-présidente : Sabrina MOUCHETTE

Membres : Johan VIVIEN-MAGNIEN, Guillaume NOTIN, Laure FANGET, Stéphanie CHAUVOT.

Convention de fourrière

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a l'obligation de fournir un service de fourrière. La SPA nous propose une convention nous permettant d'assurer cette obligation, au tarif de 0.60€ par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- DONNE MANDAT au Maire pour la signature de cette convention avec la SPA.

Rapport d'activité de la CCVSC

M. le Maire expose que la CCVSC a adopté son rapport d'activité 2020 lors de sa séance du 28 septembre 2021.

Le conseil municipal doit maintenant se prononcer sur ce rapport qui a été préalablement envoyé à tous ses membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- APPROUVE le rapport d'activité de la CCVSC.

Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal.

Depuis le dernier conseil municipal, et jusqu'au 29/10/21, des lignes de trésorerie ont été réalisées pour un montant global de 68 753.08€.

Rapport des commissions.

Scolaire et Jeunesse.

Mme MOUCHETTE Sabrina :

Jeunesse : inauguration des structures de sport le 16 octobre. Il manque un affichage pour préciser que les enfants de moins d'1m40 doivent être accompagnés. La formulation et la taille sont à déterminer.

Les dépollueurs ont été félicités et récompensés le 13 octobre.

Scolaire : devis du sol sous les jeux, nous sommes en attente de devis, avant réunion de la commission.

Le remplacement de notre agent pour le ménage et la cantine est assuré par un nouvel agent, en remplacement d'AP nettoyage.

Le nom de l'école doit arriver pour Noël.

Il n'y a plus de messagerie à l'école, à la demande de la directrice.

Pour la maintenance des ordinateurs, deux étaient prévues mais celle de fin août n'a pas été faite.

Conseil d'école : tout est normal suite à la rentrée et les consignes COVID sont scrupuleusement suivies. Bilan sur les projets réalisés sur l'année par le conseil municipal. Cette année : nom de l'école et des classes, remettre les cabanes dans la cour (mais les maitresses ne le souhaitent pas), remettre des marquages au sol dans la cour, panier de basket, mise en place d'un conseil municipal jeune en partenariat avec l'école. Le PPMS suit son cours, l'alarme reste faible pour l'Algeco. La clim de l'Algeco est revue, c'était un problème de maintenance, nous allons donc souscrire un contrat.

11 novembre à 11h : des enfants liraient les noms des soldats morts pour la France. L'école de musique devrait accompagner la cérémonie.

FINANCES

M. LUX Jean-Michel :

La commission s'est réunie le 19/10 à 20h30 pour parler des subventions, du CET, ainsi qu'un bilan du réalisé.

Voirie et chemins.

M. LUCENET Thierry : réception des travaux de voirie 2021, avec une réserve sur la réfection du revêtement du Pichatier. Il sera donc revu au printemps. Réunion le 16 novembre pour le projet du réaménagement cœur de village. L'agent technique remplaçant ne souhaite pas terminer son contrat. Il peut rester jusqu'à fin décembre dans l'attente d'un autre recrutement. Nous avons repassé une annonce dont la diffusion va être élargie l'annonce vers d'autres médias.

Départ de Laure FANGET.

Communication fleurissement

Mme CHAUVOT Stéphanie : le bulletin municipal est parti chez l'imprimeur, mais il manque la photo de première page, sur laquelle la commission doit statuer.

- **Bâtiments.**

M. DEROCHE Christophe : Local technique : Intervention d'Homiris pour un défaut sur l'alarme, réglé depuis. Un tableau d'alerte s'allumait pour la pompe de relevage, Perrier TP doit intervenir. La commission est en attente de devis pour la salle polyvalente. Dès réception, la commission pourra se réunir. La seconde machine de distribution doit arriver le 17 novembre (produits frais). Il ne semble vraiment pas possible de les installer vers l'ancien WC public, c'est vraiment trop coûteux (9000€ environ contre 200€ de branchement à l'heure actuelle). Ecole : le grillage est changé. Mairie : la salle du conseil n'est pas finie, mais sera terminée pour le prochain conseil. Les devis pour le rétroprojecteur sont demandés et les solutions techniques en discussion. Les fourreaux sont prévus en attente pour l'installation. La partie plomberie : il est prévu un lave-main/point-d'eau pour une cafetière.

- **Urbanisme et cimetière**

M. ROLLET Mathieu :

34 CU et 59 DP ont été déposés à ce stade. Il y a des demandes de division en ce moment. Une réunion de la commission d'urbanisme a eu lieu le 2 novembre avec deux dossiers en particulier dont un sur lequel les travaux avaient démarré sans autorisation (en cours de régularisation) et l'autre avec l'aménagement de places de parking qui fait débat. Deux bureaux d'études ont été rencontrés pour la future révision du PLU : les contacts sont bons et intéressants. Un troisième bureau d'étude nous a déjà fait une proposition chiffrée. M. ROLLET souhaiterait pouvoir notifier le choix d'un bureau d'étude en début d'année prochaine.

Réunion nommage de rues prévue demain.

Cimetière : nous sommes en attente de la livraison des documents de gestion du cimetière.

Questions diverses.

- Le SIEA a créé une SEM – les énergies de l'Ain, en partenariat avec la Région : transition énergétique dans l'Ain.
- Il était question d'uniformiser les éclairages publics. La société Selux a fait des propositions, pour des luminaires LED. Il faudrait décider de l'esthétique et d'une couleur.
- 11 novembre à 11h à lieu la commémoration annuelle. M. le Maire demande au conseil si nous organisons un vin d'honneur ensuite, sachant que le passe sanitaire serait obligatoire (instructions préfectorales), alors que seul le port du masque est obligatoire pour la cérémonie au cimetière. Le conseil se prononce majoritairement contre l'organisation d'un verre de l'Amitié le 11 novembre.
- CCAS : il n'y aura pas de repas, mais les colis ont été reconduits pour cette année au vu de la situation sanitaire.
- L'auberge de l'Appéum : M. DUTHEIL nous fait une proposition de rachat du fond pour 96000€. Le conseil se demande ce qui motive un tel prix.
- Département subventions : dossier pour les anciens locaux technique, nous obtenons 15% sur 400 000€ prévus.
- N. MARCHE : des chauves-souris ont élu domicile dans le gymnase de visiosport.
- T. LUCENET, réunion bâtiments à la CCVSC : nouveau sens de circulation prévue, avec démarrage des travaux lundi et fin vers fin d'année. La continuité des modes doux à proximité du collège est prévue.
- Le prochain conseil municipal est prévu le 02/12/2021 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h45.

Le maire
J.M. LUX

La secrétaire
B. FARFOUILLON

